

Loi El Khomri : le pistolet de Bruxelles sur la tempe du gouvernement ?

On peut trouver toutes sortes de vertus à ce projet. Au moins il prend à bras le corps l'un des problèmes de fond de l'économie française, à savoir les rigidités du marché du travail.

Les entreprises petites et moyennes, en théorie principales pourvoyeuses d'emplois, ne recrutent quasiment la dernière extrémité, paralysées par la perspective des contraintes qui s'abattraient sur elles si elles devaient se séparer de certains de leurs employés, en cas de coup dur.

Les grandes entreprises ont des services juridiques et de ressources humaines qui ont le savoir-faire, et les surcoûts résultants sont mutualisés sur une large échelle. Une fois débarrassés de nombre de ces contraintes, on peut imaginer que les chefs d'entreprises seront plus incités à embaucher, y compris les populations les plus marginalisées sur le marché du travail (jeunes, seniors, femmes sans qualifications, immigrés, etc.).

On peut déplorer pour l'instant, après avoir mis le paquet sur la « flexibilité », qu'il n'ait pas un volet « sécurité ». Il faudra bien en effet trouver des solutions d'urgence et des formations utiles pour encadrer les personnes qui vont perdre leur emploi et qui risquent, dans un premier temps, d'être plus nombreuses que celles qui vont bénéficier de cette libéralisation du marché du travail.

On peut aussi regretter qu'il n'ait pas de volet fiscal. Les mesures décidées par les gouvernements successifs depuis 10 ans sont toujours allées dans le sens d'un alignement de la fiscalité du capital sur celle du travail. Outre que c'est injuste (le capital a tout à fait constitué avec ce qui reste des revenus du travail, d'où les taxes), c'est inefficace économiquement, car le dynamisme de l'économie vient de l'investissement, que ces mesures fiscales ont découragé.

Mais sans doute des mesures seront-elles annoncées un peu plus tard, dans le cadre d'un dialogue « gagnant - gagnant ». Il faudra bien faire passer cette pilule, particulièrement amère. Pour de nombreux partenaires dits sociaux, le progrès est à terme d'aligner la sécurité du secteur privé sur celle du public, ce qui constituerait alors selon le vocabulaire consacré « une grande avancée historique ».

Certes, l'effondrement du communisme à l'est de l'Europe a montré la limite de ce modèle sympathique (tous fonctionnaires, emplois à vie, le rêve !). Même les gouvernements de gauche n'osent plus depuis longtemps le proposer. Mais pour des syndicalistes, et certains militants, cela reste un objectif indépassable. Et les mesures proposées constituent, de ce point de vue, un recul majeur. Il va donc falloir trouver des contreparties, et on peut faire confiance à l'imagination des politiques pour distribuer aides et autres allocations si il faut pour que ça passe.

On peut quand même s'interroger sur les motivations véritables de ce gouvernement

Les Hollande, Valls, Macron etc. se seraient-ils positionnés à gauche au début de leur carrière politique par snobisme intellectuel ? Ça fait toujours bien de se dire à gauche, ça donne un côté progressiste, ouvert, généreux, toujours utile pour construire une carrière politique. Donc cette réforme validerait leurs convictions profondes, en définitive plus pragmatiques qu'idéologiques.

On peut aussi y voir une manœuvre politicienne, en contournant la droite qui n'a pas osé, en la rendant carrément ringarde. Mais aucune de ces lectures ne peut justifier une telle digression. Le résultat concret de la mise en œuvre de ces réformes caractéristique révolutionnaire pour notre société conservatrice et vieillissante sera de faire augmenter le chômage d'abord, et cela au pire moment pour le gouvernement, juste avant les élections de 2017 avant que d'autres en cueillent plus tard les fruits ! Un peu étrange pour un président obsédé par sa réélection depuis mai 2012.

En fait, la manœuvre est limpide : ajustement par les salaires

La France a connu, au cours des 50 dernières années, trois hausses significatives des bas salaires : 1968, 1981, et 1998 (généralisation des 35 heures payées 39). Lors de ces deux premiers événements, le poids de ces surcoûts, sans contrepartie immédiate en termes de gains de productivité, a été amorti par des dévaluations (1969 et 1982/1983). Pour le troisième, cela n'a pas été possible du fait du régime de changes fixes qui prévalait alors, pratiquement à l'entrée de la France dans la Zone euro, en 1999. Et depuis, notre pays traîne toujours ce boulet, jamais totalement résorbé.

Sur le principe, l'union monétaire aurait pu être une très bonne idée, les économies européennes n'étant plus balayées par les tempêtes monétaires à l'opposition, les entreprises ayant un système de comptes en une seule devise pour toutes leurs implantations de la Zone euro, sans risques de change, et les particuliers appréciant de voyager, que ce soit à titre professionnel ou personnel, dans de nombreux pays d'Europe sans passer par le bureau de changes.

Normalement, si nos dirigeants avaient pris les bonnes décisions, ils auraient aligné leurs politiques économiques et surtout budgétaires (avec certes des nuances liées au dynamisme démographique, la structure de l'industrie, etc.) sur celle de l'Allemagne, l'euro étant, en définitive, une sorte de deutsche mark CFA (mais chut, il ne faut pas le dire !), concept bien connu des familiers de l'Afrique francophone.

En fait, nos dirigeants ont fait l'inverse, se croyant à l'abri des conséquences néfastes de leurs mauvaises décisions. Ils ont ainsi pu s'endetter, pour financer des dépenses clientélistes grâce à des taux d'intérêt germaniques ou presque, ce qui était inespéré dans l'ancien monde. Mais tôt ou tard, il faut payer la facture. Avant, on dévaluait le franc. Aujourd'hui, la seule variable d'ajustement devient le niveau des salaires, malgré ses conséquences récessives. Grecs, Espagnols, Italiens sont passés par là. Et on voit bien, parmi les mesures de ce projet de loi, ce qui va y contribuer. D'abord, les entreprises pourront certes licencier plus facilement, et donc recruter plus librement. Mais pas au même salaire. Ensuite, il est aussi prévu que les salariés n'acceptant pas une réduction de rémunération seront licenciés. Combien refuseront ?

Quatre ans après avoir déclaré la guerre à la finance (ce qu'on peut se permettre si on n'a pas de dettes!), après une succession de renoncements et de revirements, portés notamment par le ministre de l'Économie, le gouvernement opère un nouveau violent tête à queue. Il semblerait que pour ce gouvernement de gauche, le sauvetage de l'euro, sur commande de Bruxelles, prime sur la préservation du pouvoir d'achat et le confort intellectuel de sa base électorale, aujourd'hui rivale. Il faut vraiment que l'heure soit grave.

Pour plus d'informations et de conseils de ce genre, c'est ici et c'est gratuit